



Province de Québec
Municipalité de Marsoui

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Marsoui, tenue le neuvième jour de janvier deux-mille-vingt-trois, à 19 h, à la salle du Conseil situé au 1 rue de l'Église, à Marsoui.

Sont présents : M^{me} Renée Gasse, maire et les conseillers suivants : M. Réjean Leclerc, Mme Joannie Dion, M. Renaud Pelletier et M. Jean-Sébastien Gagné. Est également présente, M^{me} Anne Sohier, directrice générale/greffière-trésorière. Absents : M. Richard Gagné et Mme Isabelle L'Italien

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h par M^{me} Renée Gasse, maire de Marsoui. M^{me} Anne Sohier, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

Résolution 23-01-01 Mme le Maire Renée Gasse fait la lecture de l'ordre du jour qui est accepté par **M. Réjean Leclerc** et résolu à l'unanimité.

Résolution 23-01-02 **Il est proposé par Mme Joannie Dion** et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 5 et 20 décembre 2022.

Résolution 23-01-03 **Il est proposé par M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité d'approuver le sommaire des comptes payés pour un montant de 66 473.69 \$ et celui des comptes à payer pour la somme de 18 559.78 \$.

AFFAIRES NOUVELLES

Résolution 23-01-04 **A) Il est proposé par M. Jean-Sébastien Gagné** et résolu à l'unanimité de payer l'abonnement annuel à Québec Municipal au montant de 178.21\$

Résolution 23-01-05 **B) Il est proposé par Mme Joannie Dion** et résolu à de procéder à l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour 2023 au montant de 1223.83 \$

Résolution 23-01-06 **C) Il est proposé par M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité de faire le paiement de la facture de TOROMONT pour la réparation du loader IT48 au montant de 3894.66 \$

Résolution 23-01-07 **D) Il est proposé par M. Réjean Leclerc** et résolu à l'unanimité de faire le paiement de la facture de Nortec pour une pièce de loader de IT48 au montant de 554.99\$

Résolution 23-01-08 **E) Il est proposé par M. Jean-Sébastien Gagné** et résolu à l'unanimité de faire le paiement annuel pour PG Solutions pour l'année 2023 au montant de 8648.41 \$

Résolution 23-01-09 **F) Il est proposé par M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité de faire le paiement de la facture de M. Rosaire Vallée pour déneigement au montant de 4484.03 \$

Résolution 23-01-10 **G) Il est proposé par M. Réjean Leclerc** et résolu à l'unanimité de faire le paiement de la facture d'Entreprise 3B pour déneigement au montant de 3123.73\$.

Résolution 23-01-11 **H) Il est proposé par Mme Joannie Dion** et résolu à l'unanimité de payer la facture de Entreprise ZCMN pour la phase #1 des travaux de la rte Mine Candego au montant de 15,268.68\$.

I) Un rappel concernant les arrérages de taxes dues en 2022 : 21, 574.82. Nous ferons parvenir une lettre de rappel dans quelques jours aux retardataires.

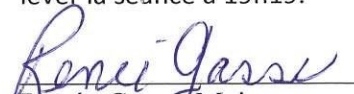
DOSSIER DES CONSEILLERS : M. Renaud Pelletier nous mentionne qu'un arbre tombé près de la résidence de Mme Claire Paquet est un danger pour les installations électriques. Nous aviserons Hydro-Québec de la situation.

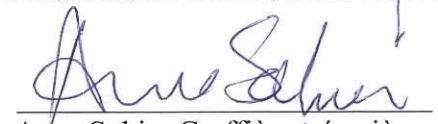
PÉRIODE DE QUESTION :

Différentes questions et /ou commentaires provenant de l'assistance furent répondues.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Renaud Pelletier, il est résolu de lever la séance à 19h19.


Renée Gasse, Maire


Anne Sohier Greffière-trésorière

Je, Renée Gasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.